

**COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
DE CAP-SAINT-IGNACE
RÉUNION DU MERCREDI 18 JUILLET 2018**

Réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le mercredi 18 juillet 2018 à 19 heures 30 à laquelle sont présents, MM Henri-Louis Bernier, Gaétan Gaudreau, Steven Guimont, Jérôme Landry, Michel Leblanc, Regent Lemay, Jean Marois, membres, M^{me} Chantal Côté, conseillère responsable et présidente du comité, M. Gilles Guimont, inspecteur en bâtiment et en environnement, M^{me} Sophie Boucher, directrice générale, M^{me} Joëlle Gendron et Daniel Racine, aménagistes à la MRC de Montmagny.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 16 mai 2018;
4. Comité démarche Vivre en Ville;
5. Parc industriel;
6. Projet de construction d'une maison de réhabilitation sur le territoire pour les personnes souffrant d'une dépendance (drogue, alcool, jeux);
7. Révision des règlements;
8. Varia :
 - a) *Loi sur la Protection du territoire agricole* (LPTA);
 - b) PDZA : Plan de développement de la zone agricole.
9. Levée de la réunion.

1) MOT DE BIENVENUE

M^{me} Chantal Côté, conseillère responsable et présidente du comité, adresse un mot de bienvenue aux membres.

2) LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Jérôme Landry, appuyé par M. Regent Lemay, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté et de maintenir le point Varia ouvert jusqu'à la fin de la séance.

3) LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 16 MAI 2018

Il est proposé par M. Gaétan Gaudreau, appuyé par M. Henri-Louis Bernier, que le procès-verbal du 16 mai 2018 soit accepté tel que présenté.

4) COMITÉ DÉMARCHE VIVRE EN VILLE

Le comité de travail pour la démarche avec Vivre en Ville a été entériné lors de la rencontre du Conseil du 9 juillet dernier. MM. Jean Marois et Gaétan Gaudreau membres du comité consultatif d'urbanisme seront les représentants sur ce comité ainsi que les et divers promoteurs, propriétaires, commerçants ayant été approchés pour en faire partie. Les gens interpellés ont répondu très favorablement à notre invitation.

La première rencontre devrait se dérouler à la fin du mois d'août. M^{me} Boucher fera le suivi nécessaire auprès de Vivre en Ville pour valider les dates disponibles pour la rencontre.

5) PARC INDUSTRIEL

Les membres sont informés que la phase 2 devrait se compléter sous peu. La Municipalité a déjà débuté les démarches pour réaliser une phase 3. Les membres du comité seront informés en temps opportun des développements dans ce dossier.

6) PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE RÉHABILITATION SUR LE TERRITOIRE POUR LES PERSONNES SOUFFRANT D'UNE DÉPENDANCE (DROGUE, ALCOOL, JEUX)

La Municipalité a été interpellée par un organisme ayant un projet d'implantation d'une maison de réhabilitation, comptant environ 21 chambres, pour des personnes souffrant de dépendance (alcool, drogue, jeux). Ils veulent s'établir dans un rayon d'une heure de Québec et sur la Rive-Sud. Diverses possibilités de terrains en zone blanche et en zone agricole leur ont été proposées lors de leur visite dans la municipalité. Les responsables du projet vont évaluer les différents sites ayant un potentiel intéressant et répondant aux besoins. Si leur choix s'arrête sur notre municipalité, ils viendront de nouveau nous visiter.

7) RÉVISION DES RÈGLEMENTS

M^{me} Joëlle Gendron, aménagiste à la MRC de Montmagny, nous informe que le dossier des règlements sera traité lors de la rencontre de septembre. Elle nous présente la carte mise à jour des zones disponibles dans le périmètre urbain.

8) VARIA

a) Loi sur la protection du territoire agricole

M^{me} Gendron nous informe qu'elle validera les modifications récentes apportées à cette loi et elle nous reviendra avec ce dossier lors d'une prochaine rencontre du comité.

b) PDZA : Plan de développement de la zone agricole

Un comité de travail a été mis en place dans la MRC de Montmagny et divers intervenants ont été approchés pour en faire partie. M. Jean Marois, membre du CCU, sera un des représentants sur ce comité.

9) LEVÉE DE LA RÉUNION

Il est proposé par M. Steven Guimont, appuyé par M. Michel Leblanc, que la réunion soit levée à 20 heures 10.